



## Commune de Jonquières

### Objet : Projet de Modification N°4 du PLU

VU les articles L. 121-4 du Code de l'Urbanisme associant le Syndicat Mixte en Charge du SCoT aux procédures de modification des PLU communaux au titre de Personne Publique Associée,

VU la délibération n°2020-18 du 12 Octobre 2020 modifiant les délégations attribuées au Bureau Syndical en matière d'avis à formuler en tant que Personnes Publiques Associées sur les documents d'urbanisme communaux

VU le dossier transmis par la Commune et reçu par le SMBVA le 2 septembre 2024

Le Bureau du Syndicat Mixte en charge du SCoT du Bassin de Vie d'Avignon formule un avis :

- FAVORABLE
- FAVORABLE avec remarques
- FAVORABLE avec réserves
- DEFAVORABLE

Au dossier proposé par la commune eu égard aux considérations suivantes :

La commune propose avec cette modification un projet cohérent concernant les logements sociaux sur son territoire qui répond aux objectifs du SCoT approuvé. La majorité des modifications apportées n'amène pas d'observation de la part du SMBVA.

Cependant, la suppression du sous-secteur en zone UE de la zone d'activités de Beauregard pose question au sud de la route de Carpentras. En effet, ce secteur dans le SCoT approuvé, dans la révision du SCoT et dans l'inventaire transmis par la CCPOP n'est pas identifié comme étant dans la zone d'activité. À l'heure actuelle, le terrain n'est pas imperméabilisé et à une fonction agricole. Le règlement proposé laisse la porte ouverte à tout type d'activité notamment le commerce.

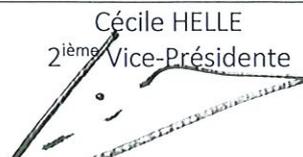
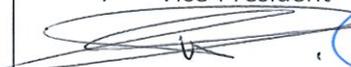
De plus, il a été constaté que l'objectif concernant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU et son secteur 3AUc inscrit dans la délibération de prescription n'apparaît plus dans le projet de rapport de présentation envoyé par la commune pour avis.

Au regard des éléments mentionnés ci-dessus, le Bureau du SMBVA rend un avis Favorable sous réserve de :

- Maintenir le zonage et le règlement de la zone UEb en l'état.



Les membres du Bureau en exercice

Pascale BORIES Présidente 	Stéphane GARCIA 1 <sup>er</sup> Vice-Président	Cécile HELLE 2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente 
Claude AVRIL 3 <sup>ème</sup> Vice-Président 	Fabrice LEAUNE 4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Claude MOREL 5 <sup>ème</sup> Vice-Président 
Christian GROS 6 <sup>ème</sup> Vice-Président	Steve SOLER 7 <sup>ème</sup> Vice-Président 	Nicolas PAGET 8 <sup>ème</sup> Vice-Président 
Jeanine DRAY 9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente 	Michel TERRISSE 10 <sup>ème</sup> Vice-Président 	Michel Berardo 11 <sup>ème</sup> Vice-Président 

Pour faire valoir ce que de droit,

Fait le 23 septembre 2024

Pascale BORIES  
Présidente du Syndicat Mixte pour  
le SCoT du Bassin de vie d'Avignon

